



Mathieu Jacotot

Question d'honneur
Les notions d'honos, honestum et honestas dans la République romaine antique

Publications de l'École française de Rome

Chapitre 17. La Rhétorique à Herennius : la maturation conceptuelle d'honestum

DOI : 10.4000/books.efr.5522
Éditeur : Publications de l'École française de Rome
Lieu d'édition : Rome
Année d'édition : 2013
Date de mise en ligne : 8 juillet 2019
Collection : Collection de l'École française de Rome
EAN électronique : 9782728313617



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

JACOTOT, Mathieu. *Chapitre 17. La Rhétorique à Herennius : la maturation conceptuelle d'honestum* In : *Question d'honneur : Les notions d'honos, honestum et honestas dans la République romaine antique* [en ligne]. Rome : Publications de l'École française de Rome, 2013 (généré le 07 novembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/efr/5522>>. ISBN : 9782728313617. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.efr.5522>.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

CHAPITRE 17

LA RHÉTORIQUE À HERENNIUS : LA MATURATION CONCEPTUELLE D'HONESTUM

INTRODUCTION

S'intéresser à la *Rhétorique à Herennius* peut *a priori* sembler une entreprise peu féconde pour comprendre la manière dont est pensée la notion d'honneur à Rome. Rédigée dans les années 86-83 av. J.-C. par un auteur inconnu¹, la *Rhétorique à Herennius* est un traité qui aborde les cinq parties canoniques de la rhétorique et expose à des fins pratiques immédiates des préceptes sur l'art de la parole². L'objet oratoire de l'œuvre, son allure technique et sa dette à l'égard de la production théorique grecque la rendent au premier abord peu propice à nous délivrer des informations sur la représentation intellectuelle de l'honneur par les Romains du I^{er} siècle. Ce serait cependant une erreur que de négliger l'utilisation que fait la *Rhétorique à Herennius* des notions qui nous intéressent. Si *honoris* n'apparaît que de manière restreinte dans le texte, et le plus souvent à l'arrière-plan, dans des exemples destinés à illustrer des procédés rhétoriques, *honestum* occupe une place plus importante. C'est précisément le fait que la *Rhétorique à Herennius* soit un ouvrage technique consacré à l'éloquence, dans la lignée des œuvres grecques de rhétorique, qui rend le traité particulièrement intéressant pour notre étude. La notion d'honneur, d'abord, s'y trouve utilisée dans un contexte nouveau, celui de l'*ars dicendi*, où elle s'enrichit d'applications inédites et gagne en souplesse. Sa présence

¹ Nous adoptons la datation proposée par G. Achard dans son édition de la *Rhétorique à Herennius*, p. vi-xiii. Le texte, qui semble avoir été perdu juste après sa parution, a été attribué à Cicéron dès sa réapparition. Dès le XV^e siècle, cependant, la paternité cicéronienne a été contestée par A. Decembrio et plusieurs arguments avancés depuis ont amené à l'écarter définitivement. Une autre interprétation, formulée pour la première fois au XVI^e siècle et soutenue à l'époque moderne par W. Kroll et surtout G. Calboli (G. CALBOLI, *Cornificiana 2. L'autore e la tendenza politica della Rhetorica ad Herennium*, Bologne, Tipografia Compositori, 1965, p. 1-57), attribue le texte à Cornificius, sur la base notamment de rapprochements entre des citations de cet auteur par Quintilien et des passages de l'*Ad Herennium*. Mais cette thèse a été très discutée et l'on admet en général aujourd'hui qu'elle est difficile à soutenir (voir l'édition de G. Achard, p. xix-xx).

² L'ouvrage affirme vouloir donner des préceptes directement exploitables par son destinataire, C. Herennius (*Rhet. Her.* I, 1). Sur l'identité de C. Herennius, voir l'édition Achard, p. xxxi-xxxii.

dans un traité technique, ensuite, la met en relation avec une pensée théorique qui classe, définit et conceptualise, et cette approche intellectuelle la fait évoluer en profondeur. La marque de la rhétorique grecque sur l'œuvre³, enfin, place la notion d'*honestum* en contact – à un degré jusqu'ici jamais atteint – avec des concepts helléniques qui contribuent à l'infléchir. L'un des enjeux sera de mesurer l'influence des modèles de l'*auctor* sur *honestum* et l'acculturation de *καλόν* par cette notion romaine, dont nous avons observé les débuts avec Térence et Lucilius. Il sera également utile de comparer le traitement d'*honestum* dans la *Rhétorique à Herennius* et dans le *De inuentione* de Cicéron, traité proche du précédent par la date de composition et le contenu⁴. Notre étude procédera en deux temps : nous commencerons par analyser la manière dont la *Rhétorique à Herennius* construit, au contact de ses sources grecques, le concept rhétorique d'*honestum* qui le rapproche du *καλόν* et augmente sa valeur théorique. Puis nous nous interrogerons sur la portée éthique de ce travail conceptuel et sur la manière dont l'*auctor* fait évoluer la notion d'*honestum* vers l'honnêteté.

1. LE DÉVELOPPEMENT D'UN CONCEPT RHÉTORIQUE

1.1. Les trois usages rhétoriques d'*honestus*

L'adjectif *honestus* entre, avec la *Rhétorique à Herennius*, dans le lexique spécialisé de la rhétorique, ce qui a deux effets. En premier lieu, la notion est insérée dans un riche vocabulaire technique qui le charge de significations et d'applications nouvelles. En second lieu, l'*auctor* ayant le projet de restituer en latin les préceptes de la *τέχνη* grecque, *honestus* se trouve en contact direct avec une pensée théorique étrangère. Malgré le dédain qu'il affiche à l'égard des manuels grecs et l'affirmation de son originalité⁵, le maître d'Herennius est en effet tributaire du travail des rhéteurs qui l'ont précédé. *Honestus* connaît trois usages dans le domaine de la technique oratoire ; notre étude sémantique a déjà permis de les distinguer, en se fondant principalement sur le *De inuentione*⁶, et nous ne les rappellerons donc que brièvement, en soulignant la singularité de la *Rhétorique à Herennius* et le lien avec les sources grecques. Il est question d'*honestum* pour

³ Sur les sources diverses de la *Rhétorique à Herennius*, voir l'édition Achard, p. XL-XLIV.

⁴ Voir l'édition Achard de la *Rhétorique à Herennius*, p. XLVI-XLIX sur les similitudes et les différences. Malgré leurs ressemblances, il est très probable que les deux traités n'avaient pas connaissance l'un de l'autre (p. XLVII).

⁵ *Rhet. Her.* I, 1 et IV, 1.

⁶ Voir *supra* p. 123-124 pour le *genus honestum* et p. 155 *sqq.* pour les deux autres emplois d'*honestum*, comme *finis* et *locus*.

la première fois dans la *Rhétorique à Herennius* à propos de l'exorde. L'*auktor* indique que l'orateur, pour bien commencer son discours, doit savoir à quel type de cause appartient celle qu'il soutient. Le maître d'Herennius distingue quatre genres de cause :

Genera causarum sunt quattuor: honestum, turpe, dubium, humile. Honestum causae genus putatur cum aut id defendimus quod ab omnibus defendendum uidetur, aut id obpugnamus quod ab omnibus uidetur obpugnari debere ut pro uiro forti, contra parricidam. Turpe genus intellegitur, cum aut honesta res obpugnatur aut defenditur turpis. Dubium genus est, cum habet in se causa et honestatis et turpitudinis partem. Humile genus est, cum contempta res affertur.

« Il y a quatre genres de causes: l'honorable, le vil, l'incertain, l'insignifiant. Le genre est jugé honorable quand nous défendons une cause que tous semblent devoir défendre ou quand nous en combattons une que tous semblent devoir combattre (comme quand on plaide pour un homme courageux, contre un criminel). Le genre est considéré comme vil quand on attaque une conduite honorable ou qu'on défend une conduite vile. Le genre est incertain quand la cause est en partie honorable, en partie vile. Le genre est insignifiant quand se présente un sujet qui laisse indifférent. »

(*Rhet. Her.* I, 5 ; trad. Achard modifiée).

La *Rhétorique à Herennius* distingue les genres de cause selon l'état d'esprit du public vis-à-vis de l'affaire. La cause relève du *genus honestum* lorsqu'elle suscite de manière spontanée la faveur de l'auditoire. Elle appartient au contraire au *genus turpe* quand l'orateur soutient un point de vue contraire au jugement général et que le public est prévenu défavorablement. L'exorde indirect sera employé dans le cas du *genus turpe*, pour contourner les préventions du public, et l'exorde direct s'appliquera dans toutes les autres situations⁷. L'adjectif *honestus* connaît donc ici un usage technique mais ce dernier n'altère pas la notion en profondeur. Le terme sert en effet à désigner une situation où l'orateur suscite la bienveillance de l'auditoire parce que sa position dans l'affaire est en conformité avec les représentations morales de la collectivité. Le contenu social et moral d'*honestus* est transposé dans le domaine technique de la rhétorique sans profonde altération. Cicéron propose une classification assez similaire et définit lui aussi le *genus honestum* comme le genre qui provoque immédiatement la faveur de l'auditeur⁸.

La seconde utilisation rhétorique d'*honestus* a lieu à propos de la définition de la « fin » (*finis*) des discours délibératifs, c'est-à-dire de l'objectif que l'orateur a en vue et à quoi il ramène tout son propos.

⁷ Sur ces aspects et fonctions de l'exorde, GUÉRIN, Persona. *L'Élaboration d'une notion rhétorique au I^{er} siècle av. J.-C.*, vol. 1, p. 349-353.

⁸ Cic. *Inu.* I, 20.

Le but premier de ce genre rhétorique est l'utile, qui se subdivise en deux éléments :

Omnem orationem eorum qui sententiam dicent finem sibi conueniet utilitatis proponere, ut omnis eorum ad eam totius orationis ratio conferatur. Vtilitas in duas partes in ciuili consultatione diuiditur: tutam, honestam.

« Tous les orateurs qui donneront leur avis devront dans leur discours se proposer pour but l'utile, en ramenant à cette fin toute l'économie de l'ensemble de leur discours. Dans un débat politique, l'utile se subdivise en deux parties : la sécurité et l'honnêteté. »

(*Rhet. Her.* III, 3 ; trad. Achard).

L'orateur qui parle en faveur d'une décision de nature politique doit donc montrer qu'elle est avantageuse : l'*utile* est la fin de l'éloquence délibérative. Cet *utile* se subdivise en *tutum* et en *honestum* : l'orateur soulignera que la proposition qu'il soutient est sûre, d'une part, et honnête, d'autre part. Cette définition se situe dans la lignée de celle d'Aristote qui s'intéresse, au début de sa *Rhétorique*, à la fin de chaque genre oratoire⁹. Le Stagirite pose lui aussi comme fin (τέλος) du genre délibératif l'utile (συμφέρον). Cependant, la démarche des deux auteurs diverge : la définition d'Aristote s'insère dans un tableau général des genres oratoires et pose une fin précise pour chacun d'eux, envisagée sous son aspect positif et négatif : l'utile et le nuisible pour le délibératif, le juste et l'injuste pour le judiciaire, le beau et le laid pour l'épidictique. Dans la *Rhétorique à Herennius*, la présentation est beaucoup moins systématique puisque l'*auctor* ne s'intéresse, dans le passage que nous citons, qu'au genre délibératif. En outre, le maître d'Herennius établit des distinctions internes à la fin qu'est l'*utile*, en distinguant *tutum* et *honestum*, ce qui n'est pas fait par Aristote. Chez ce dernier, le *καλόν*, équivalent de l'*honestum*, est posé comme la fin du genre démonstratif ; il peut avoir partie liée avec le délibératif, mais seulement de façon accessoire, comme élément emprunté à un autre genre. La *Rhétorique à Herennius* accorde une place plus importante à ce qui est *honestum* puisqu'elle considère que l'*utile* est « scindé » (*diuiditur*) en deux éléments, *honestum* et *tutum*. La catégorie de l'honnête n'est pas cantonnée par l'*auctor* au domaine de l'éloquence d'apparat mais rejoint celui du discours politique, sans doute en raison de l'importance prise dans les modes de pensée romains par *honestum* comme règle de conduite. Cicéron s'écarte encore davantage de la doctrine péripatéticienne dans le *De Inuentione* puisque l'adjectif *honestus* est présent dans chacun des genres rhétoriques. L'*honestum* est, comme le *καλόν* chez Aristote, la fin de l'éloquence démonstrative, mais trouve aussi une place dans l'éloquence judiciaire, dont le but est l'équité qui n'est, dit Cicéron, qu'une partie de l'*honestas* ; on la rencontre égale-

⁹ ARSTT. *Rhet.* I, 3 (1358b).

ment dans le genre délibératif dont la fin est pour l'Arpinate à la fois l'*honestas* et l'*utilitas* : l'honnête n'est plus une subdivision de l'utile comme dans la *Rhétorique à Herennius* mais une autre catégorie d'importance parfaitement équivalente¹⁰. La rhétorique romaine du I^{er} siècle altère donc la tripartition aristotélicienne et confère une place grandissante au terme d'*honestum* parmi les différentes *finis* de l'éloquence¹¹.

Le troisième et dernier usage rhétorique d'*honestus* concerne les « lieux » de l'éloquence, ces gisements d'arguments dans lesquels l'orateur peut puiser pour nourrir son discours¹². Apparaissant chez Antiphon et dans les discours de Thucydide, ils ont été théorisés par Aristote qui a élaboré une science des lieux en distinguant les lieux communs des lieux propres et des lieux logiques¹³ ; les rhéteurs les ont aussi regroupés en différentes listes plus ou moins détaillées, comme celle des lieux relatifs aux circonstances (personne, action, temps, lieu, manière, cause, matière) ou celle des lieux relatifs aux fins (justice, utilité, possibilité, beauté morale). L'*honestum* est un des lieux de cette topique des fins et correspond à la beauté morale (*καλόν*) des manuels grecs. Il est utilisé comme *locus* dans les recommandations que donne la *Rhétorique à Herennius* sur la manière de traiter une cause qui repose sur l'interprétation d'un texte ambigu :

Deinde id quod nos interpretemur et fieri posse et honeste, recte, lege, more, natura, bono et aequo fieri posse; quod aduersarii interpretentur, ex contrario.

« <Il faut montrer> ensuite que notre interprétation est possible et conforme à l'honneur, à la droiture, à la loi, à la coutume, à la nature, au bien et à l'équité ; que celle de nos adversaires, c'est tout le contraire. »

(*Rhet. Her.* II, 16).

Le terme d'*honestus* est un des prédicats que l'orateur doit appliquer à l'interprétation qu'il veut soutenir pour emporter l'adhésion de l'auditoire. C'est ici un lieu commun, qui serait applicable dans d'autres circonstances¹⁴. Cet usage de l'honnête comme *locus* de la topique des

¹⁰ Sur ces divisions, Cic. *Inu.* II, 12 et 156. La conjonction de l'*utile* et de l'*honestum* en rhétorique prélude aux développements sur l'identité de l'honnête et de l'utile véritable au livre III du *De officiis*. Voir MICHEL, *Les Rapports de la rhétorique et de la philosophie dans l'œuvre de Cicéron*, p. 577.

¹¹ Sur la gêne que cause la tripartition d'Aristote aux rhéteurs postérieurs, PERNOT, *La Rhétorique de l'éloge*, p. 32 sqq.

¹² Voir les images utilisées par Cicéron pour les désigner : *argumentorum sedes* et *argumentorum domicilia* (Cic. *De or.* II, 166 ; *Top.* 7-8). Sur les lieux de la rhétorique, PERNOT, « Lieu et lieu commun dans la rhétorique antique ».

¹³ *Ibid.*, p. 258 sqq.

¹⁴ Voir un autre usage de ce lieu commun en *Rhet. Her.* IV, 33. Le *De inuentione* fait également d'*honestus* un usage topique en l'incluant dans une liste de lieux commodes pour l'orateur : c'est un *locus* exploitable pour soutenir une interprétation (Cic. *Inu.* II, 119) mais aussi dans le cas d'une alternative (Cic. *Inu.* II, 77) ou pour l'état de définition (Cic. *Inu.* II, 54).

fins a été codifié par la *Rhétorique à Alexandre* au IV^e siècle. Le traité du pseudo-Aristote établit une liste des prédicats que l'orateur peut appliquer à des actions, des propos ou des options, et qui comporte le *καλόν*, le beau, ainsi que le juste, le légal, l'utile, l'agréable, le facile, le possible et le nécessaire¹⁵. Cette liste sera systématisée par la rhétorique grecque postérieure¹⁶. La *Rhétorique à Herennius* ne paraît pas sur ce point se singulariser de la pensée théorique antérieure; on peut tout au plus remarquer que le traité accorde davantage d'importance, parmi les différents lieux de cette topique, à l'*honestum* et l'*utile* alors que la tradition grecque a établi quatre rubriques centrales de même importance, le juste, l'utile, le possible et le beau moral¹⁷.

L'emploi d'*honestus* par la *Rhétorique à Herennius* amène ainsi la notion sur le terrain de la rhétorique et plus particulièrement sur celui de l'*inuentio* puisqu'elle intervient dans la détermination de la fin et des lieux du discours. La notion préserve certains de ses traits traditionnels, comme on le voit quand elle désigne un des *genera causarum*, mais connaît aussi des usages nouveaux où elle entre en contact avec des objets qui lui étaient jusqu'alors très peu associés, comme l'*utile*. Il faut à présent déterminer les effets théoriques de cette mobilisation rhétorique.

1.2. Le rapprochement entre *honestus* et *καλός*

L'utilisation d'*honestus* pour restituer des éléments de la rhétorique grecque accentue le contact entre ce terme et celui de *καλός* et prolonge donc l'acculturation esquissée par Térence et Lucilius. L'emploi d'*honestus* relève en effet dans la *Rhétorique à Herennius*, comme dans le *De inuentione*, d'un véritable procédé de traduction. Les Romains n'en sont plus au début du I^{er} siècle aux balbutiements du calque sémantique mais opèrent de manière consciente et régulière une translation conceptuelle. Les premiers contacts d'*honestus* et de *καλός* avaient eu lieu dans un contexte moral, celui des pièces de Térence et du fragment sur la vertu de Lucilius. Mais c'est dans le domaine de la rhétorique que se confirme la connexion établie entre grec et latin; il faut la rigueur d'un traité technique pour pousser plus loin le rapprochement. La transposition dans le domaine rhétorique repose sur les facteurs que nous avons précédemment identifiés pour expliquer le calque¹⁸ et elle est en outre facilitée par la définition que

¹⁵ *Rhet. Alex.* I, 4. Voir l'édition de P. CHIRON, n. 57, p. 122.

¹⁶ HERMOG., *Progymnasmata* 12, 10 et 25, 22; *Sur les états*, 52, 20. Voir PERNOT, « Lieu et lieu commun dans la rhétorique antique », p. 261 *sqq.*

¹⁷ *Ibid.*, p. 266. Cette accentuation de l'*honestum* et de l'*utile* est plus visible dans le *De inuentione*.

¹⁸ *Supra* p. 159 *sqq.*

donnent de ce qui est *καλός* les traités de rhétorique. La *Rhétorique à Alexandre* déclare :

Καλὰ δ' ἔστιν ἀφ' ὧν εὐδοξία τις καί τιμή τις ἔνδοξος γενήσεται τοῖς πράξασιν.

« Sont belles les actions d'où leurs auteurs retireront du renom ou une distinction honorifique. »

(*Rhet. Alex.* I, 12; trad. Chiron).

Καλός reçoit ici un sens esthétique et moral : c'est ce qui procure une bonne réputation et de la *τιμή*. Nous sommes donc, avec cette définition, très proches de l'*honestum* romain traditionnel, qui s'applique à une conduite qui vaut à son auteur une renommée favorable et de l'*honos*, équivalent latin de la *τιμή*. La relation établie par l'auteur de la *Rhétorique à Alexandre* entre *καλός* et *τιμή* contribue à rendre le recours à *honestus*, lui-même très proche d'*honos*, incontournable. Il ne faut pas, néanmoins, exagérer le rôle joué dans cette transposition du *καλός* rhétorique en latin par la *Rhétorique à Herennius*. On retrouve en effet un semblable usage d'*honestus* pour restituer *καλός* dans le *De inuentione*. Or, vu que les deux traités semblent indépendants mais se situent dans un même contexte culturel et intellectuel, il est probable que l'acculturation poussée de *καλός* par *honestus* en latin soit le fait non d'un individu isolé mais d'un milieu cultivé et bilingue plus large, qui est peut-être celui des *rhetoires Latini* du début du I^{er} siècle. Il faut aussi souligner que, malgré l'avancée visible du rapprochement entre *honestus* et *καλός* dans la *Rhétorique à Herennius*, la transposition n'est pas parfaitement stable. L'expression de ce qui est moralement beau passe parfois dans le traité par d'autres termes, comme *pulcher*¹⁹. L'usage d'*honestus* n'est donc pas automatique. En outre, l'adjectif latin conserve sa plasticité car il continue d'être employé dans des contextes non techniques, par exemple lorsqu'il désigne l'excellence sociale des chevaliers dont l'*ordo* est dit *honestissimus*²⁰.

La traduction de *καλός* par *honestus* reste malgré tout importante dans le traité. Si l'*auctor* y recourt si volontiers, c'est parce que le terme sert parfaitement son entreprise de latinisation de la *τέχνη* rhétorique grecque : à la différence du Cicéron du *De inuentione*, il affecte à l'endroit des Grecs un certain mépris, comme quand il souligne leur vaine arrogance et la nature contournée de leurs exposés sur l'art de parler²¹. Concernant la langue grecque elle-même, l'auteur prend soin de transcrire en latin les termes grecs qu'il cite et de leur donner systématiquement une traduction²².

¹⁹ *Rhet. Her.* IV, 65.

²⁰ *Rhet. Her.* IV, 47.

²¹ *Rhet. Her.* I, 1. Voir aussi la critique de leur méthode en III, 38 et IV, 1.

²² Voir par exemple *Rhet. Her.* I, 6 : *principium, quod Graece prooemium appellatur, et insinuatō quae ephodos nominatur* : « le simple début que l'on appelle en grec *prooimion* et l'exorde indirect que l'on dénomme *ephodos* » (trad. Achard). Voir aussi I, 26 sur

Il se soucie en outre de ne pas utiliser de termes d'allure trop technique et s'excuse quand il est obligé de le faire :

[...] *nomina rerum Graeca quae uertimus, ea remota sunt a consuetudine. Quae enim res apud nostros non erant, earum rerum nomina non poterant esse usitata.*

«[...] les termes techniques grecs que nous avons traduits sont éloignés de l'usage courant. En effet les désignations de réalités qui n'existaient pas chez nous ne pouvaient pas faire partie du vocabulaire usuel.»

(*Rhet. Her.* IV, 10; trad. Achard).

Le choix d'*honestus* pour restituer *καλός* se justifie pleinement car il permet de ne pas, cette fois, s'éloigner de la *consuetudo*, de l'usage courant. L'adjectif *honestus* est en effet un terme parfaitement usuel.

1.3. *L'approfondissement théorique*

Lucilius avait commencé à élaborer l'adjectif *honestus* de façon conceptuelle²³, mais c'est surtout avec la *Rhétorique à Herennius* que cette élaboration se développe. Sous l'égide de la pensée grecque, et en raison de la formalisation que réclame la présentation systématique de l'*ars dicendi*, le maître d'Herennius fait un usage plus théorique du terme *honestus*. Il est en cela représentatif de son époque qui voit différentes notions romaines traditionnelles redéfinies et approfondies²⁴. En premier lieu, la *Rhétorique à Herennius* donne à la notion une plus grande portée en la faisant entrer dans le domaine de la rhétorique. En devenant un terme technique de l'éloquence, *honestus* sort du domaine social et moral et devient un outil plus général. Térence avait déjà assoupli la notion en l'entraînant dans le domaine esthétique²⁵; le maître d'Herennius contribue à lui donner de la hauteur en l'amenant sur le terrain de la rhétorique. L'entreprise de théorisation d'*honestus* se ressent, en deuxième lieu, dans le travail de définition opéré par le maître d'Herennius. Les définitions précédentes sont le plus souvent énumératives et descriptives: l'*honestum* consiste à faire preuve de modération, de décence, etc. Lucilius commence à synthétiser ces différents traits, mais c'est la *Rhétorique à Herennius* qui en donne une définition plus générale, plus stable et plus pertinente. On le voit dans

iudicatio / crinomenon; II, 2 sur *argumentationes / epichoremata*; II, 47 sur *conclusiones / epilogi*.

²³ Voir *supra* p. 654 *sqq.*

²⁴ Le *De inuentione*, presque contemporain, présente une élaboration théorique de l'*honestum* au moins aussi poussée que celle de la *Rhétorique à Herennius*. Pour d'autres notions qu'*honestum*, voir THOME, *Zentrale Wertvorstellungen der Römer*, p. 50-55. L'auteur remarque notamment que la notion de *iustitia* est considérablement enrichie par la *Rhétorique à Herennius*, sous l'influence d'Aristote.

²⁵ Voir *supra* p. 630 *sqq.*

le texte concernant le *genus honestum* où l'*honestum* est ce qui suscite immédiatement la faveur : l'*auctor* définit l'*honestum* non par sa nature mais par son action, ce qui permet de sortir d'un relevé des conduites honorables, potentiellement indéfini²⁶. La rhétorique, parce qu'elle utilise des termes à des fins techniques, est contrainte d'en préciser le sens et la portée, ce qui bénéficie à la précision des concepts²⁷. Le troisième procédé développant l'usage théorique d'*honestus* est celui de la division. Le terme se trouve, dans la *Rhétorique à Herennius*, convoqué dans un processus de dichotomie des fins du genre délibératif qui situe le concept dans une hiérarchie précise. Cela apparaît dans le texte du livre III que nous citons à nouveau de manière plus étendue :

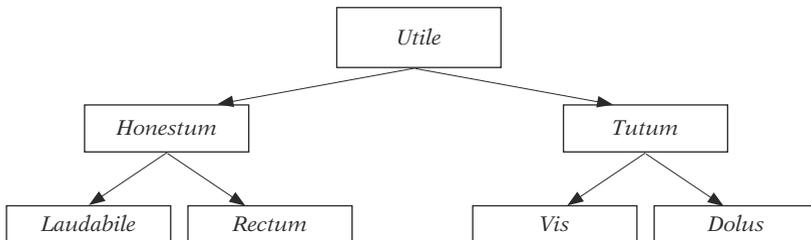
Omnem orationem eorum qui sententiam dicent finem sibi conueniet utilitatis proponere, ut omnis eorum ad eam totius orationis ratio conferatur. Utilitas in duas partes in ciuili consultatione diuiditur: tutam, honestam. Tuta est quae conficit instantis aut consequentis periculi uitationem qualibet ratione. Haec distribuitur in uim et dolum quorum aut alterum separatim aut utrumque sumemus coniuncte. [...] Honesta res diuiditur in rectum et laudabile.

« Tous les orateurs qui donneront leur avis devront, dans leur discours, se proposer pour but l'utile, en ramenant à cette fin toute l'économie de l'ensemble de leur discours. Dans un débat politique, l'utile se subdivise en deux parties : la sécurité et l'honnêteté. La sécurité permet d'éviter par quelque moyen que ce soit un danger présent ou à venir. Elle se subdivise en force et en ruse, que l'on traitera séparément ou ensemble. [...] L'honnêteté comporte ce qui est droit et ce qui est louable. »

(*Rhet. Her.* III, 3 ; trad. Achard).

La fin du genre délibératif est l'*utile*. Ce dernier se divise en deux parties, l'*honestum* et le *tutum*. L'*honestum* est lui-même à son tour divisé en deux, le *rectum* et le *laudabile*, comme le *tutum*, qui comprend la *uis* et le *dolus*. La détermination de la fin du discours délibératif procède donc par une division systématique en deux parties de chaque élément, en partant de l'*utile*, comme le montre le schéma ci-dessous :

La fin du genre délibératif dans la *Rhétorique à Herennius* (III, 3)



²⁶ *Rhet. Her.* I, 5. Voir le texte *supra* p. 669.

²⁷ De manière plus générale, tous les savoirs scientifiques réorganisés au I^{er} siècle (grammaire, architecture, rhétorique, droit, etc.) imposent le recours à la dénomination et à la définition (MOATTI, *La Raison de Rome*, p. 241).

L'honestum participe donc à une entreprise de dichotomie de *l'utile*. Il est de ce fait intégré dans un système complexe au sein duquel il occupe une place précise : d'une part, il est situé au même niveau d'importance hiérarchique que le *tutum*, qu'il complète pour la désignation de *l'utile* ; d'autre part, *l'honestum* se subdivise à son tour en *laudabile* et *rectum*, ce qui est une façon de définir sa nature et de le mettre en relation avec d'autres notions perçues comme proches parce qu'appartenant à la sphère morale. Cette analyse dichotomique permet de classer *l'honestum* au sein d'un système et de lui conférer un pouvoir taxinomique inédit, ce qui accentue encore sa dimension conceptuelle. Cette présentation de la fin du genre délibératif doit beaucoup à l'analyse du genre et des espèces pratiquée par la philosophie grecque. Platon a fréquemment recouru au procédé de la dichotomie à des fins analytiques et indique que le philosophe doit être capable de fendre en deux l'essence selon les espèces²⁸. Le maître d'Herennius pratique cette séparation en deux mais son procédé est peut-être plus proche de la pratique aristotélicienne de la division. En effet, Aristote a fait un usage critique de la dichotomie platonicienne, qui descend du genre vers les espèces de façon hiérarchique, en lui ajoutant la technique de la « partition », qui consiste à déterminer les parties dont les espèces sont elles-mêmes constituées²⁹. Or le maître d'Herennius adjoint précisément à la division une énumération des parties des quatre derniers éléments du bas du tableau ; la *uis*, par exemple, se compose des armées, flottes, armes légères, artilleries et levées d'hommes ; le *rectum* repose lui sur la sagesse, la justice, le courage et la modération, c'est-à-dire les quatre vertus cardinales³⁰.

L'adjectif *honestus* bénéficie donc du travail de théorisation opéré par la *Rhétorique à Herennius* au moyen de trois procédés, la généralisation, la définition et la division. La systématisation de la pratique oratoire rejaillit sur les notions employées et leur donne une profondeur théorique. La *Rhétorique à Herennius* se livre, dans le domaine de l'art oratoire, à un travail de classification et de mise en ordre que l'on retrouve au I^{er} siècle dans d'autres domaines, comme la topographie, l'administration ou le droit³¹. Une volonté d'organisation et de rationalisation des savoirs se manifeste à cette époque ; l'entreprise de la *Rhétorique à Herennius* n'est pas sans rappeler la systématisation du droit que Crassus appelle de ses vœux dans le *De oratore* et qui se

²⁸ Sur la dichotomie, voir PLAT. *Soph.* 235d. La méthode de la division est au cœur de la dialectique « descendante ».

²⁹ Sur la division et la partition chez Aristote puis à Rome, voir D. NÖRR, *Divisio und Partitio. Bemerkungen zur römischen Rechtsquellenlehre und zur antiken Wissenschaftstheorie*, Berlin, Schweitzer, 1972 et MOATTI, *La Raison de Rome*, p. 235-237. Le procédé a surtout été utilisé à Rome chez les théoriciens du droit.

³⁰ *Rhet. Her.* III, 3.

³¹ MOATTI, *La Raison de Rome*, p. 244 sqq.

fonde, elle aussi, sur la définition des éléments et sur la division en espèces de quelques préceptes de base³². C'est donc dans un ouvrage de rhétorique que se forge le concept d'*honestum* destiné à une si grande fortune dans le domaine de la philosophie éthique.

2. L'ASPECT ÉTHIQUE DE LA CONCEPTUALISATION RHÉTORIQUE

La réflexion rhétorique du maître d'Herennius possède des répercussions éthiques car la formulation de préceptes concernant l'action *honesta* amène l'auteur sur le terrain des conduites humaines et introduit, indirectement, une brèche dans la morale ancestrale de l'honneur.

2.1. La distinction de l'aspect social et de l'aspect moral

Des trois usages rhétoriques de l'adjectif *honestus* dans le traité, c'est l'emploi de la notion à propos de la fin du discours délibératif qui nous paraît le plus riche de répercussions éthiques et c'est donc à ce dernier que nous nous intéresserons³³. Comme nous l'avons vu, le traité divise *honestum* en *laudabile* et en *rectum*. Ce dernier est défini de la sorte :

Rectum est quod cum uirtute et officio fit. Id diuiditur in prudentiam, iustitiam, fortitudinem, modestiam.

« Est droit ce qui est en accord avec la vertu et le devoir. On y distingue la sagesse, la justice, le courage et la modération. »

(*Rhet. Her.* III, 3 ; trad. Achard).

Au moyen de la notion de *rectum*, le maître d'Herennius développe un aspect essentiel d'*honestus*, l'adhésion à des principes de comportement (*uirtus* et *officium*) et la manifestation de qualités morales, qui sont énumérées par le texte. Cette dimension morale d'*honestus* n'est pas en soi nouvelle car le code d'honneur traditionnel suppose la conformité à des règles de conduite. C'est le fait qu'elle soit reportée

³² Cic. *De or.* I, 190. Sur l'entreprise voulue par Crassus, voir *Ibid.*, p.230 avec une bibliographie indicative.

³³ L'intégration de *honestum* dans la topique des fins est elle aussi intéressante mais sa portée éthique est moins originale vis-à-vis de la tradition : cette topique relève en effet d'une analyse de type philosophique de la nature des fins de l'action et de la notion de valeur (PERNOT, « Lieu et lieu commun dans la rhétorique antique », p.267). La définition du *genus honestum* de la cause est quant à elle moins exploitable philosophiquement.

sur le *rectum* et confinée dans cette notion qui l'est. Quant au *laudabile*, il est défini de la sorte :

Laudabile est quod conficit honestam et praesentem et consequentem commemorationem.

«Est louable ce qui procure pour le présent et l'avenir une honorable renommée.»

(*Rhet. Her.* III, 7 ; trad. Achard).

À travers le *laudabile*, le traité met en avant un autre aspect d'*honestum*, l'« honorabilité », la capacité à provoquer l'estime de l'entourage et à préserver une bonne réputation. Il s'agit d'un trait tout à fait conventionnel du terme, mais qui est, ici aussi, reporté sur une autre notion, le « louable ». La dichotomie n'altère donc pas la nature profonde d'*honestum* mais elle provoque, en revanche, une dissociation de deux éléments jusqu'alors fermement unis en son sein, la conformité aux règles morales et la capacité à susciter la considération de l'entourage. Une telle distinction confère à la bonne moralité, d'un côté, et au prestige social, de l'autre, une indépendance grandissante. Une telle distinction recèle des potentialités très importantes : elle permet par exemple d'envisager une action morale dissociée d'une récompense sociale ou bien une approbation collective dépourvue de fondements moraux. Nous avons vu que, chez Tércence et Lucilius, *honestus* évoluait vers la désignation de l'honnêteté, moralité dépourvue de retombées sociales, et s'écartait de l'honneur où ces retombées sont essentielles³⁴. La *Rhétorique à Herennius* consacre quant à elle cette évolution de la notion par une nette distinction conceptuelle. Elle ne la pousse pas néanmoins jusqu'à la rupture avec l'honneur traditionnel.

L'évolution d'*honestus* vers l'éthique est cependant bien avancée. On le mesure à l'importance accordée par la *Rhétorique à Herennius* au *rectum* au sein de ce qui est *honestum*. Il est soigneusement distingué du *laudabile* :

Laudabile est, quod conficit honestam et praesentem et consequentem commemorationem. Hoc nos eo separauimus a recto, non quod hae quattuor partes quae subiciuntur sub uocabulum recti hanc honestatis commemorationem dare non soleant, sed quamquam ex recto laudabile nascitur, tamen in dicendo seorsum tractandum est hoc ab illo: neque enim solum laudis causa rectum sequi conuenit, sed si laus consequitur, duplicatur recti adpetendi uoluntas. Cum igitur erit demonstratum rectum esse, laudabile esse demonstrabimus aut ab idoneis hominibus – ut si qua res honestiori ordini placeat, quae a deteriore ordine inprobetur – aut quibus sociis aut omnibus ciuibus, exteris nationibus, posterisque nostris.

«Est louable ce qui procure pour le présent et l'avenir une honorable renommée. Si nous l'avons séparé de la rectitude, ce n'est pas que les quatre

³⁴ Voir *supra* p. 628 *sqq.* et 654 *sqq.*

parties regroupées sous ce mot ne procurent pas généralement une honorable renommée, mais les actions louables, bien qu'ayant leur source dans la rectitude, doivent néanmoins en être dissociées dans le discours. Et il ne convient pas en effet d'agir avec rectitude pour mériter des éloges, mais si ceux-ci viennent de surcroît, la volonté d'atteindre la rectitude est doublée. Après avoir démontré que l'action est droite nous prouverons qu'elle mérite les éloges soit des personnes compétentes (au cas où une action plairait à un ordre plus honorable de citoyens et déplairait à un ordre inférieur), soit de certains alliés, soit de tous les citoyens, soit de nations étrangères, soit de la postérité.»

(*Rhet. Her.* III, 7; trad. Achard).

Le texte pose clairement que l'action droite est susceptible de procurer une bonne réputation à celui qui en est l'auteur mais que cette réception favorable par la collectivité demeure secondaire pour qu'une conduite soit *recta*. L'action droite n'a pas en effet pour but de recevoir des éloges (*laudis causa*). L'auteur du traité ne formule pas explicitement l'objectif réel de l'action droite et se contente de le définir par la négative; cette déficience théorique n'empêche cependant pas de percevoir ce qui est passé sous silence, à savoir que l'action droite vaut pour elle-même et non pour les avantages sociaux qu'elle procure³⁵. Cette première élaboration, peu maîtrisée, d'une droiture valant pour soi se fait surtout par la mise en jeu de la notion de *uoluntas*. Le passage mentionne en effet une *recti adpetendi uoluntas*, c'est-à-dire une volonté droite, visant le bien pour lui-même. L'auteur ne méconnaît pas le rôle de l'*honoris* dans l'orientation de la conduite mais ne le place qu'au second plan: les honneurs ne font que redoubler la *recti uoluntas* et ne lui donnent pas son impulsion première. Cela suppose donc qu'elle existe indépendamment des éloges et qu'elle prend naissance par la considération du seul bien. La *Rhétorique à Herennius* contribue à creuser la distance entre *honestum* et *honoris* et à orienter *honestum* vers une honnêteté éthique. Ce qui est *rectum*, en outre, doit passer en premier: l'orateur commencera par montrer que l'action est droite et ce n'est qu'ensuite qu'il en évoquera les conséquences sous forme d'éloges et d'hommages pour convaincre son public. La considération de ce qui a une valeur morale en soi devient une préoccupation de premier plan.

2.2. Entre honneur et moralité

Comme la distinction des deux faces, sociale et morale, d'*honestum* n'est pas menée jusqu'à une dissociation complète, l'adjectif

³⁵ Le jeune Cicéron se montre lui plus complet dans son approche d'*honestum* dans le *De inuentione* puisqu'il le définit positivement comme *quod aut totum aut aliqua ex parte propter se petitur*, « ce que l'on recherche, totalement ou en partie, pour ses qualités propres » (Cic. *Inu.*, II, 159; trad. Achard).

devient, dans la *Rhétorique à Herennius* un concept complexe, qui a trait simultanément à l'honneur traditionnel et à la beauté morale inspirée du *καλόν* grec. Le terme *honestus* se trouve au confluent de deux éthiques, une morale sociale et une morale rationnelle du bien, et au carrefour de deux traditions culturelles, celle de Rome et celle de l'hellénisme. Cette position intermédiaire se ressent dans la définition du *rectum*: *rectum est quod cum uirtute et officio fit. Id diuiditur in prudentiam, iustitiam, fortitudinem, modestiam*³⁶. On voit ici se mêler des éléments traditionnels et d'autres inédits. La mention de la *uirtus* et de l'*officium* comme guides de l'action droite n'est pas nouvelle: ces notions sont régulièrement associées au code de l'honneur qu'est *honestum* dans les textes plus anciens. Mais elles prennent ici un sens éthique plus marqué que dans la tradition morale. Comme dans le fragment sur la vertu de Lucilius, *uirtus* ne désigne plus la « vaillance » ou la « valeur » globale de l'individu mais sa vertu éthique, équivalent de l'*ἀρετή* grecque. L'*officium*, de même, n'est plus l'obligation qui s'impose en fonction de l'identité sociale mais le devoir moral. Il y a donc persistance au sein du concept d'*honestum* de notions traditionnelles mais qui sont chargées d'un contenu nouveau. Un procédé inverse se rencontre également: des notions inédites sont pourvues d'un contenu traditionnel. On voit en effet, dans la suite de la définition citée, que les quatre vertus cardinales de la tradition platonicienne et péripatéticienne entrent dans la composition de *rectum* et donc d'*honestum*. Ce dernier ne regroupe plus des conduites multiples et variées mais quatre qualités éthiques fondamentales³⁷. Le contenu de chacune de ces vertus, cependant, est loin d'être en rupture totale avec la matière traditionnelle de l'honneur. La *iustitia*, par exemple, englobe des exigences ancestrales du code d'honneur: le maître d'Herennius indique ainsi, entre autres, qu'elle consiste à être reconnaissant envers ceux qui ont rendu des services, à être fidèle à la parole donnée, à maintenir les lois et usages de la cité, à observer les devoirs envers les parents, les dieux et la patrie. Ces quatre traits renvoient à la *gratia*, à la *fides*, au respect du *mos* et à la *pietas* qui sont des impératifs de la conduite *honesta* conventionnelle³⁸. Le cadre conceptuel est emprunté à la pensée grecque mais le contenu moral est dans la droite ligne de la

³⁶ *Rhet. Her.* III, 3.

³⁷ Sur ces quatre vertus canoniques, fixées et formalisées par le livre IV de la *République* de Platon, et leur histoire, H. NORTH, « Canons and Hierarchies of the Cardinal Virtues in Greek and Latin Literature », in WALLACH, L. (éd.), *The Classical Tradition: Literary and Historical Studies in Honor of Harry Caplan*, Ithaca, Cornell University Press, 1966, p. 165-183.

³⁸ Voir *supra* p. 469.

coutume romaine. Il y a, ici encore, mélange de deux traditions³⁹. Un autre passage permet de mesurer encore mieux l'association des deux formes d'éthique; il s'agit de celui qui évoque les lieux que l'orateur peut employer quand il doit soutenir ce qui est *honestum* :

Qui tutae rei praeponeat rationem honestam his locis utetur: uirtutem nullo tempore relinquendam; uel dolorem si is metuatur, uel mortem si ea formidetur, dedecore et infamia leuiorem esse; considerare quae sit turpitudine consecutura: at non immortalitatem neque aeternam incolumitatem consequi, nec esse exploratum illo uitato periculo nullum in aliud periculum uenturos; uirtute uel ultra mortem proficisci esse praeclarum; fortitudini fortunam quoque esse adiumento solere; eum tute uiuere qui honeste uiuat, non qui in praesentia incolumis, et eum qui turpiter uiuat incolumem in perpetuum esse non posse.

«Celui qui fera passer les considérations d'honnêteté avant celles de sécurité emploiera les lieux suivants: on ne doit en aucune circonstance renoncer au courage; même la douleur, si on la craint, même la mort, si on la redoute, sont plus supportables que le déshonneur et l'infamie; il faut fléchir à la honte qui s'ensuivra: on ne gagnera ni l'immortalité, ni une éternelle sauvegarde, ni l'assurance que, ce danger évité, on ne tombera pas dans un autre; il est très beau grâce à son courage d'aller au-delà même de la mort; la fortune seconde habituellement le courage; c'est celui qui vit dans l'honneur et non celui qui échappe provisoirement au péril qui vit en sûreté; celui qui vit dans la honte ne peut éternellement conserver la vie.»

(*Rhet. Her.* III, 9; trad. Achard).

La *rationem honestam* mentionnée à la première ligne est une transposition du concept rhétorique grec de *καλόν* et désigne donc l'«honnêteté» et non pas l'honneur. Néanmoins, les exemples proposés par l'*auctor* montrent bien que le négatif de cet *honestum* reste le déshonneur et n'est pas le mal moral: l'orateur devra montrer les affres du *dedecus*, de la *turpitudine* et de l'*infamia*, c'est-à-dire de la disgrâce sociale et non de la méchanceté. Le fond des arguments avancés repose en outre sur le thème traditionnel de la mort honorable. On voit ainsi que sous le concept d'*honestum* se trouvent réunis les traits du code de l'honneur traditionnel. Il y a une acculturation du *καλόν* mais qui est en harmonie avec le *mos maiorum* et les impératifs anciens de l'honneur. Le maître d'Herennius importe un concept étranger mais le fonde adroitement dans la culture qui le reçoit et réunit de la sorte deux systèmes, la morale ancestrale et l'éthique grecque.

³⁹ Ce mélange est sensible également chez Cicéron, dans l'énumération qu'il donne du contenu de l'*honestum* dans le *De inuentione* (II, 159 *sqq.*), mais la présentation qu'il en fait est plus théorique et plus marquée par la pensée grecque. Voir par exemple la définition de la justice, qui consiste à sauvegarder l'intérêt général tout en accordant à chacun ce qu'il mérite (II, 160).

CONCLUSION

La *Rhétorique à Herennius* constitue un terrain privilégié pour l'observation de l'approfondissement conceptuel d'*honestus*. L'ouvrage permet d'appréhender trois emplois de l'adjectif dans le domaine de la technique rhétorique; ces derniers donnent à la notion latine une plus grande richesse théorique, notamment en accentuant le rapprochement avec le *καλόν* grec. La *Rhétorique à Herennius* présente pour la première fois en latin un travail conceptuel abouti sur *honestus*. Ce dernier n'est cependant pas propre à ce traité, puisqu'on le rencontre aussi dans le *De inuentione* qui est presque contemporain; cela nous amène à penser que c'est l'ensemble du monde savant des années 80 qui a développé le concept d'*honestum*. C'est donc, de manière inattendue, dans le domaine de l'*ars dicendi* que la notion d'honneur reçoit une portée nouvelle et s'enrichit d'applications théoriques inédites, pour lesquelles le théâtre et la satire avaient constitué, dans les décennies précédentes, une sorte de laboratoire. L'enrichissement conceptuel d'*honestus* se produit avant la rédaction des traités philosophiques cicéroniens de la fin de la République. Le travail effectué par le maître d'Herennius est d'autant plus important qu'il possède des répercussions dans le domaine éthique. Le recours au procédé de la division accentue la distinction entre l'aspect social et l'aspect moral d'*honestus* et ouvre la voie à la prise en compte de la valeur *per se* de l'action morale. L'évolution d'*honestus* vers l'honnêteté et son écart avec l'honneur s'en trouvent formalisés et accentués, mais la morale de l'honnête continue à coexister avec celle de l'honneur. Il faut souligner, enfin, que le contact avec la pensée grecque joue un rôle décisif aussi bien pour la théorisation d'*honestus* que pour son évolution éthique. La marque de la *τέχνη* ne vient pas néanmoins bouleverser radicalement la composition du comportement *honestus* puisqu'elle est intimement mêlée aux éléments romains traditionnels. L'étude de l'honneur dans la *Rhétorique à Herennius* invite donc à penser le rapport du *mos maiorum* et de la pensée grecque sur le modèle de la complémentarité et non de l'alternative ou du conflit.